

3 - CONFORTER LE RÔLE D'ESPACE RESSOURCE ET DE TRANSFORMATION SOCIALE DES CENTRES SOCIAUX SUR LES TERRITOIRES

3.2 - Favoriser la médiation numérique en vue de renforcer l'inclusion, l'autonomie et un usage citoyen des outils numériques

PA 3.2.2 - OUTILLER LES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DANS L'ÉDUCATION CRITIQUE AUX MÉDIAS

DIAGNOSTIC

Les citoyens, et en particulier les jeunes, sont plus connectés que jamais, mais bon nombre d'entre eux ignorent les mécanismes qui régissent leur présence numérique. Si les services en ligne offrent de nouvelles formes de participation, la transformation numérique s'est accompagnée d'une montée des discours de désinformation et de haine sur Internet. Les structures AVS ont un rôle à jouer dans cette éducation aux médias. Dans le Rhône, deux tiers des centres sociaux se sont ainsi saisis de l'enjeu et proposent sous forme d'ateliers ou de temps spécifiques de l'éducation aux médias, à un large public, de tous âges.

DÉFINITIONS ET PRINCIPES D'ACTION

En décryptant, avec l'appui d'animateurs formés, les principes, usages et emplois des différents médias (photos, vidéos, etc.), le but est de permettre aux habitants, élèves ou parents de savoir démêler le vrai du faux, de se poser les bonnes questions face à l'afflux d'informations et de mettre en ligne des contenus en connaissance de cause.

PUBLICS ET TERRITOIRES

- Centres sociaux et espaces de vie sociale de la Métropole de Lyon et du Conseil départemental du Rhône

PILOTAGE / COORDINATION

- Caf du Rhône dans le cadre du suivi des centres sociaux et espaces de vie sociale et dans le cadre du partenariat avec les communes : conventions tripartites, CTG, Politique de la ville

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- Fédération des centres sociaux du Rhône
- Centres sociaux et espaces de vie sociale
- Centre Régional information Jeunesse Auvergne-Rhône-Alpes

RESSOURCES ET FINANCEMENTS

- Financements Caf, communes, politique de la ville, Métropole de Lyon, MSA, Carsat

ACTION 1

- Développer une formation similaire aux « Promeneurs du net » adaptée à tous les publics.

ACTION 2

- Créer une mallette pédagogique pour donner les clefs de compréhension aux habitants et aux professionnels et bénévoles les accompagnant.

ACTION 3

- Mobiliser le Centre Régional Information Jeunesse Auvergne-Rhône-Alpes pour former les professionnels sur ces questions.

ÉCHÉANCES

- Action 1 : 2023 à 2026
- Action 2 : 2024 à 2026
- Action 3 : 2023 à 2026

RÉSULTATS ATTENDUS + INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Réalisation d'une mallette pédagogique à destination des professionnels.
- Développement d'un partenariat avec le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) Auvergne-Rhône-Alpes.
- Nombre de formations développées.